

EMPREINTE CARBONE 2024

PORTEFEUILLE ASSURANCE-CRÉDIT CIVIL

OBJECTIFS

CONTRIBUER A LIMITER LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE À

1,5°C

CONFORMÉMENT À L'OBJECTIF FIXÉ PAR L'ACCORD DE PARIS

ATTEINDRE LA NEUTRALITE CARBONE EN

2050

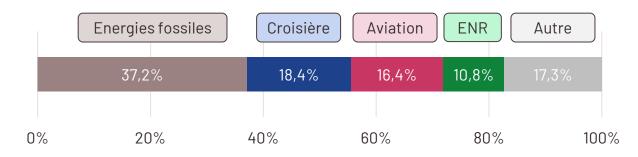
Bpifrance Assurance Export s'y est engagé en rejoignant l'Alliance des Agences de Crédit Export pour la neutralité carbone (NZECA) en tant que membre affilié

La mesure de l'empreinte carbone du portefeuille de Bpifrance Assurance Export permet:

- d'effectuer un suivi de la performance environnementale du portefeuille et
- d'améliorer le pilotage de la décarbonation du portefeuille de Bpifrance Assurance Export.

PORTEFEUILLE 2024 (STOCK)

RÉPARTITION DE L'EMPREINTE CARBONE **PAR SECTEUR**



RÉPARTITION DE L'EMPREINTE CARBONE PAR SCOPE (tCO2e)



4 secteurs représentent 82,7% des émissions du portefeuille civil de Bpifrance assurance export :

énergies fossiles, croisière, aviation de ligne, énergies renouvelables.

MDS€ HORS INTÉRÊTS ET PART RÉASSURÉE

MtC02e

SECTEURS

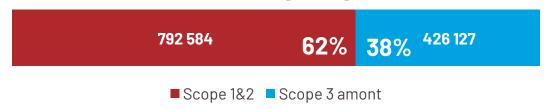
POLICES

POLICES 2024 (FLUX)

RÉPARTITION DE L'EMPREINTE CARBONE **PAR SECTEUR**



RÉPARTITION DE L'EMPREINTE CARBONE PAR SCOPE (tCO2e)



En 2024, 2 secteurs comptent pour près de 80% des émissions : la croisière et l'aviation de ligne. Cela s'explique en partie par leur part importante dans l'encours des polices octroyées en 2024 (90%).



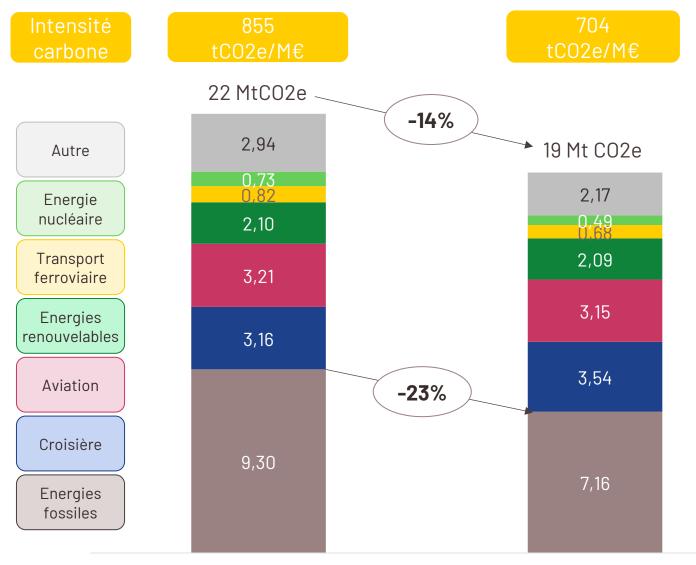


SECTEURS

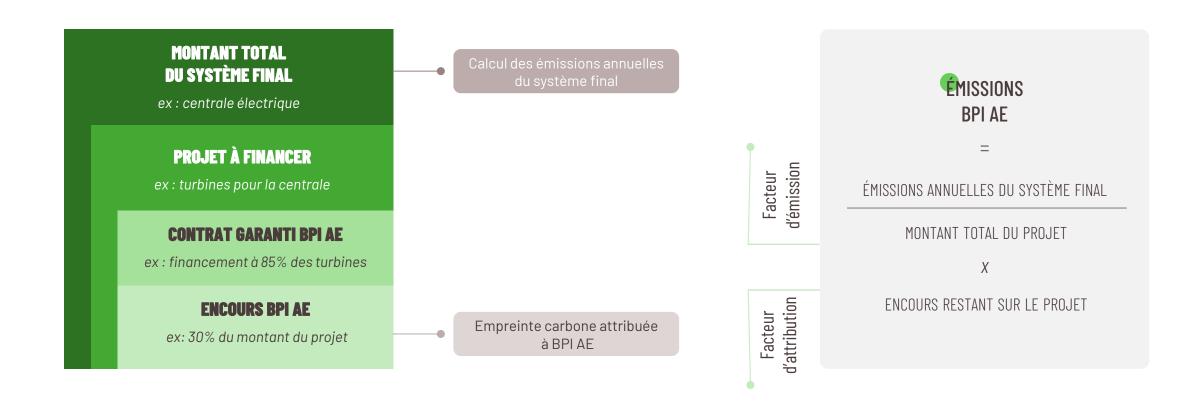
POLICES

ÉVOLUTION DE L'EMPREINTE CARBONE PAR SECTEUR 2023-2024

- Les émissions de gaz à effet de serre du portefeuille de Bpifrance AE ont baissé de 14% entre 2023 et 2024.
- Les émissions liées au secteur des énergies fossiles ont baissé de 23% entre 2023 et 2024. Cette forte baisse est liée à la fin de la prise en garantie des projets liés aux hydrocarbures liquides ou gazeux en 2023.



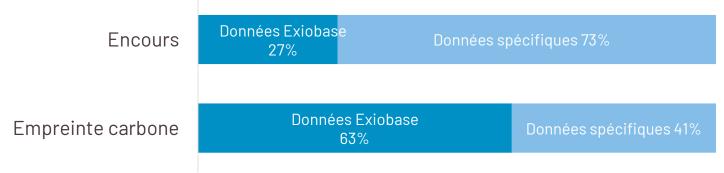
MÉTHODOLOGIE D'ATTRIBUTION DES ÉMISSIONS



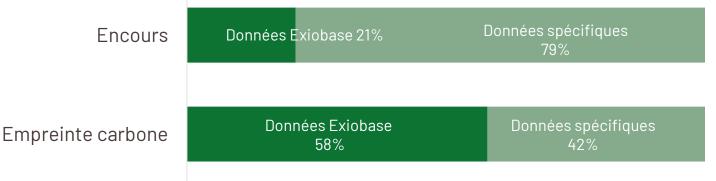
- Bpifrance Assurance Export a adopté une approche basée sur l'exposition du portefeuille.
- Le facteur d'attribution correspond à l'encours de Bpifrance Assurance Export dans chaque projet.

QUALITÉ DES DONNÉES UTILISÉES

RÉPARTITION DE LA PROVENANCE DES DONNÉES 2023



RÉPARTITION DE LA PROVENANCE DES DONNÉES 2024



Les données de meilleure qualité (données spécifiques) couvrent une plus grande partie de l'empreinte carbone et de l'encours en 2024.



Sur une échelle De 1 à 5 (1 étant le meilleure score)

DÉFINITIONS

Les **émissions attribuables** à une activité sont de deux ordres : émissions **directes** et **indirectes**, subdivisées en **trois périmètres** (définitions ADEME) :

LES ÉMISSIONS DIRECTES, ÉGALEMENT APPELÉES ÉMISSIONS DE « PÉRIMÈTRE 1 » (AUSSI APPELÉES SCOPE 1) :

Il s'agit des émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel. C'est-à-dire des émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme, notamment : émissions résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, pétrole, le charbon, etc.

LES ÉMISSIONS INDIRECTES, DE « PÉRIMÈTRE 2 » (AUSSI APPELÉES SCOPE 2) :

Il s'agit des émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation ou la fabrication de l'actif.

LES ÉMISSIONS INDIRECTES, DE « PÉRIMÈTRE 3 » (AUSSI APPELÉES SCOPE 3) :

Il s'agit des émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète. C'est la part la plus importante d'émissions de la plupart des actifs. Ainsi un champ d'exploitation gazière aura une empreinte carbone périmètre « 1 + 2 » relativement restreinte, car les opérations d'extraction ne sont pas particulièrement énergivores. En revanche, l'intensité et l'empreinte carbone du « périmètre 3 » dans lequel se niche l'utilisation en aval du gaz (principalement sa combustion) est bien plus importante.

SERVE bpifrance